

# **Orientation 1.1 Approfondir et partager la connaissance du territoire, et anticiper les évolutions**

## **Orientation 1.1 Approfondir et partager la connaissance du territoire, et anticiper les évolutions.**

Mesure 1.1.3. Améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets et documents de planification

« Réalisée à la demande de la commune, cette transmission d'informations repose sur une communication simple et spatialisée. Elle donne éventuellement lieu à des réunions de terrain, afin de s'assurer du partage des enjeux patrimoniaux et des types de réponses à apporter ».

page 43

Référence ID de l'article : #1053

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 15:44